

La BU recrute des emplois étudiants

**Profil Service public en soirée**

**BU Saint-Jean d'Angély ou BU Sciences**

pour l'année universitaire 2025-2026

**Conditions d'éligibilité**

Être étudiant en formation initiale inscrit à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans la fonction publique.

Attention : *ces contrats sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche.*

*Ce contrat ne peut pas être cumulé avec le contrat profil « week-end » de la BU Saint Jean*

**Niveau d'études :** être inscrit au plus tard avant le 1<sup>er</sup> septembre 2025 et en Licence 2 au minimum pour l'année 2025-2026

**Fonctions :**

L'étudiant assure des permanences au poste d'accueil et de prêt de la bibliothèque.

Ses tâches principales sont :

- Accueil des lecteurs et renseignements
- Assurer le prêt et le retour des documents et/ou du matériel
- Rangement et classement des ouvrages et revues
- Surveillance des salles de lecture et rangement du mobilier avant la fermeture
- Coopération avec le vigile de surveillance pour la gestion des droits d'accès des usagers
- Participation à la sécurité du bâtiment (évacuation en cas d'alerte)
- Prise en charge de la fermeture : sortie des publics et vérifications (lumières, portes, WC, ...)

**Compétences requises et savoir-être :**

Disponibilité aux horaires de la bibliothèque, notamment :

A la BU Saint-Jean d'Angély du lundi au vendredi à partir de 19h jusqu'à minuit

A la BU Sciences du lundi au vendredi à partir de 18h45 jusqu'à 22h avec possibilité d'ouvrir certains samedis (10h-18h)

- Ponctualité et fiabilité sur l'emploi du temps convenu.aisance et courtoisie en situation d'accueil.
- Réactivité dans les échanges avec les responsables. Autonomie dans les tâches courantes.
- Une expérience dans la gestion des groupes, dans l'accueil ou dans la sécurité serait un plus (exemple : animation, vigile, encadrement sportif...).

**Conditions :**

- Période de travail : à définir selon les sites, dans la limite réglementaire de 670 heures entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin de l'année universitaire 2025-2026

- Rémunération : taux horaire en vigueur du SMIC, bonification de 1,2 de 20h à 22h puis de 1,5 jusqu'à minuit



- Lieu de travail (**un seul choix**) :
- BU Saint-Jean d'Angély : 25 avenue François Mitterrand – 06300 Nice
- BU Sciences : Campus Valrose, Nice

Les horaires de travail de l'emploi-étudiant tiennent compte du calendrier des enseignements obligatoires et des examens, ainsi que du calendrier d'ouverture des bibliothèques (périodes de pause pédagogique comprises).

**Modalités de candidature :**

**Pour les candidats disposant d'une adresse etu.univ-cotedazur.fr**

Remplir le formulaire en ligne\* et y joindre les pièces demandées (curriculum vitae et lettre de motivation)

**Pour les candidats ne disposant pas d'une adresse etu.univ-cote dazur.fr**

Remplir le formulaire en ligne\* ET envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation à [bibliotheques.recrute-moniteurs@univ-cotedazur.fr](mailto:bibliotheques.recrute-moniteurs@univ-cotedazur.fr)

**LES CANDIDATURES INCOMPLÈTES NE SERONT PAS ETUDIÉES.**

**Date limite de candidature : le 13 juin 2025**

Nb : Pour les étudiant-e-s étranger-es (hors EEE) en possession d'un titre ou carte de séjour, et selon la réglementation en vigueur, le contrat établi ne pourra couvrir que la période correspondant à la durée maximale de la carte ou du titre de séjour en cours de validité. Les étudiant-es concerné-es s'engagent à une extrême vigilance quant au renouvellement éventuel de leur titre ou carte de séjour au cours de l'année universitaire.

\* Les données récoltées en complétant ce formulaire sont uniquement réservées à usage de la commission de recrutement.

